

**Le lundi 14 mai deux mille douze, à 18 H 30**, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 07 mai 2012.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Vianney SNAET, Bruno FLAMENT, Mr William ALLART

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Béatrice JANQUIN, Mr Sébastien CHENAULT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

### **Travaux 2012**

#### **Plafond de l'école**

Monsieur le Maire expose les deux devis de la réparation du plafond de la classe à refaire.

Le premier est Littoral Isolation, le second l'entreprise Taverne à Fiennes.

Etant donné les prix les fournitures électriques seront achetées chez REXEL pour un montant de : 4 526.56 € + 500.00 € (de fournitures)

Les réparations commenceront le 07 juillet prochain il y en a pour 15 jours de travail.

#### **Goudronnage rue du Tap-Cul**

Deux entreprises ont été sollicitées pour un devis pour la réfection de la route rue du château d'eau et hameau du Tap-Cul. Les entreprises Colas et Marmin.

Voici leurs propositions de prix :

##### Rue du château d'eau

Colas => 32 700 €

Marmin => 27 478.00 €

##### Hameau du Tap-Cul

Colas => 51 412 €

Marmin => 25 127.00 €

Monsieur Legrand de chez Marmin a fait avec Monsieur le Maire, Monsieur Flament, le tour du village afin de constater les endroits à réparer.

Le devis, à l'unanimité des présents de l'Assemblée a été accepté au profit de l'entreprise Marmin moins disante.

Les travaux seront réalisables le 04 juin 2012.

**Elargissement + goudronnage rue du château d'eau**

Suite à la réunion des agriculteurs, les chemins d'intérêt communautaires vont être refaits.

Avec l'aide des agriculteurs et de la CCSOC.

L'entreprise Quenu demande 60 € de l'heure pour remettre le chemin d'aplomb. Les travaux lui seront confiés.

L'indemnisation de Monsieur BOUTROY Bernard sera calculée sur la base de 2.28 € du m<sup>2</sup>.

BPH sera chargé de calculer la surface acquise par la Commune et de rédiger l'acte d'acquisition pour un montant H.T de : 1 550.60 €

**La cuve à gasoil**

Celle-ci a du être changée. En effet, maintenant un nouveau gasoil nécessite de nouvelles mesures avec le GNR. La nouvelle sera en plastique, doubles parois avec une contenance de 1000 litres, elle sera contrôlée tous les ans par l'Apave.

Une décision modificative sera faite pour un montant de 1000 € puisque la cuve coûte 792.00 € H.T.

**PLU**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que notre dossier concernant le PLU de la Commune a été retiré à l'ordre du jour lors de la dernière séance de la commission des sites, selon l'article 146-6 (Protection des haies et des bois), nous attendons toujours à ce jour l'évolution de notre PLU qui devra être arrêté pour le 30 juin 2012.

**Questions diverses**

Les routes ne seront pas bloquées car notre marché estival se tiendra tous les samedis soir de juin en septembre sur la place de la Mairie.

Fin de la séance à 20 H 30.